

SNTRS



informations

**Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.**

édité par nos soins.

25, RUE DES CHEVREUSE 91 400 ORSAY Tél. 69.07.60.13,
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : G. MANDVILLE

Supplément au N°12D

JEUDI 11 AVRIL 1991

2 F 00

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

AUX SECRETAIRES REGIONAUX } CNRS
AUX MEMBRES DE LA CE }

Spécial INSERM.

A TOUS LES ADHERENTS

SOMMAIRE

————— PAGE 2 —————
Compte rendu de l'entrevue
M.DODET / SNTRS-CGT du 22/03/91.

————— PAGES 3/5 —————
Compte rendu de la réunion du Conseil Scientifique
de l'INSERM du 12 - 14 mars 1991.

————— PAGE 6 —————
Une réunion SYNDICATS / DIRECTION au sujet du
CSCRI Ile-de-France s'est tenue le 25 mars 1991

COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE
M. DODET / SNTRS-CGT

du 22 mars 91

A notre demande, Monsieur DODET nous a recus pour discuter des problemes en suspens.

Nous avons aborde la motilite et particulierement les criteres pour l'attribution des postes. Ceci nous a conduit a une discussion sur la politique vis a vis des C.J.F. 40 a ce jour, avec 89 chercheurs INSERM et 44 ITA. Il est difficile pour l'administration d'accepter des mutations dans des structures, souvent en province, dont elle ne connait pas le devenir...

Elle a l'intention de revoir la politique dans ce domaine en augmentant le volume de contrats de recherche pour soutenir un projet exterieur a l'INSERM et aussi en augmentant les moyens potentiels pour les C.J.F. qui pourraient aussi mieux s'adapter aux besoins des equipes INSERM hors unites.

Au sujet des injonctions de mutation autoritaires (villejuif), l'administration est d'accord de revoir cas par cas. En ce qui concerne les problemes du site, elle attend les conclusions de la mission Caquet...

Au sujet de la Commission Administration de la Recherche, nous avons proteste sur le mode de scrutin uninominal et il a ete d'accord pour revoir ce probleme pour les prochaines elections.

Nous avons discute des concours internes : il a ete d'accord pour que ceux-ci continuent de prendre en compte le declassement : un changement de classe n'etant pas une promotion, il ne doit pas interferer dans le classement des jurys. A nous de le faire dire en reunion pleniere des jurys et a veiller a ce que cela soit effectivement applique.

Nous avons aborde les problemes soulevés par les projets de texte d'application des mesures Durafour au categorie C des EPST. Son analyse n'etait pas tres differente de la notre sur leur mise en place.

Il est prevu sur ce sujet un CTPC fin avril. Nous vous demandons de faire signer la petition parue dans le dernier Spécial INSERM du 26 mars pour nous aider dans la discussion et les votes de cette instance.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSERM (12 - 14 MARS 1991)

Cette réunion était essentiellement consacrée au détachement d'ITA dans le corps des chercheurs, à l'examen des réseaux de recherche, aux promotions des Directeurs de recherche (DR), ainsi qu'à l'examen de dossiers de chercheurs ayant reçu un avis défavorable ou plusieurs avis réservés de la part de leur Commission Scientifique Spécialisée (CSS).

Le Directeur Général (DG) a d'abord présenté au Conseil Scientifique (CS) des commentaires sur sa politique scientifique et sur les divers points de l'ordre du jour. Les postes d'accueil en Santé Publique sont destinés à la formation de chercheurs dans ce domaine, puis à des recrutements. Il y a eu 50 demandes, 29 ont été jugées recevables, les 7 premiers candidats ont été retenus.

Le jury d'admission des Chargés de Recherche (CR) a procédé à une inversion de classement entre les candidats placés en 3ème et en 2ème positions par la CSS9. Il est demandé au CS deux reports de postes en faveur de la CSS1 (1 CR1 en moins pour la CSS7 et 1 CR2 en moins pour la CSS8). Le CS donne un avis favorable à ces reports. Sur les 129 candidats CR1, 21 ont été retenus, et 50 CR2 sur les 259 postulants. Le taux de sélection est sensiblement le même entre Paris et la province. Le taux d'auto-distribution est rendu à peu près homogène sur l'ensemble des CSS.

Les 4 Inter Commissions Scientifiques Spécialisées (ICSS) composées de 15 nommés et seulement 10 élus sont considérées par le DG comme des "mini-agences d'objectifs et de moyens" n'ayant à procéder ni à la création de formations INSERM, ni au recrutement de personnels. A l'évidence, cela réduit considérablement leurs moyens d'interventions efficaces dans les domaines scientifiques insuffisamment développés à l'INSERM : études sur le vieillissement, les investigations cliniques et les pratiques thérapeutiques, la prévention et l'évaluation des systèmes de santé et de protection sociale, les pathologies infectieuses parasitaires !

Le rôle de la Commission d'Administration de la recherche (9 élus et 6 nommés) qui ne portait jusqu'alors que sur l'évaluation de l'activité des administratifs occupant un poste de chercheur, sera désormais étendu à l'examen des services de l'administration centrale et déconcentrée qui auront à fournir des rapports d'activité. Elle comportera 2 élus ITA, élus au scrutin direct uninominal par les ITA de l'administration et des AD.

Le découpage thématique des 10 CSS récemment constituées, ainsi que des 4 ICSS répond à "une logique analytique de la répartition des évaluations", alors que le prochain CS aura "un rôle synthétique". Un même thème, par exemple la maladie d'Alzheimer peut ainsi relever de plusieurs instances (nouvelles CSS8 et 10 et ICSS1), ce qui défavorise les approches pluridisciplinaires où chaque commission ne se sent pas totalement concernée...

DETACHEMENT DES ITA EN CR

Les 9 candidats ont été pris en considération par le CS qui a effectué le classement suivant :

- 1) KAPLAN-SCEMAMA JOSSELINE
- 2) JAY THERESE
- 3) ROBINE JEAN-MARIE

- 4) GUILLAUMOT PATRICIA
- 5) HILLION JOSETTE
SEGOND NADINE
- 7) ARZI MOHAMMAD
FERAY JEAN-CLAUDE
PASTOR JOSETTE

Ces candidats ont donc reçu successivement deux avis favorables pour leur détachement dans le corps des chercheurs : celui de leur CSS (sur dossier) et celui du CS (sur dossier et après audition). Néanmoins seuls les 3 premiers seront détachés car le DG a transformé en concours cette "passerelle" entre 2 corps qui ne demande, selon notre statut, que l'avis (ici favorable pour tous) des instances d'évaluation. On pourrait remarquer que les deux candidats de Génie Biologique et Médical (GBM) figurent en position de 7ème ex aequo, ce qui pourrait éventuellement refléter un intérêt insuffisant du CS actuel pour le GBM).

RESEAUX DE RECHERCHE CLINIQUE ET EN SANTE PUBLIQUE

Le CS a estimé satisfaisant le bilan de 22 réseaux et insatisfaisant celui de 4 autres. Les critères d'évaluation retenus étaient : le fonctionnement effectif en réseau de plusieurs équipes, la qualité du travail effectué, le pouvoir incitatif du réseau, les publications et l'originalité du thème. Sur les 23 nouvelles demandes de réseaux, le CS en a d'abord retenu 19 puis il a demandé que les 15 premiers soient financés :

- 1) BARDIN THOMAS
- 2) DULAC OLIVIER
- 3) JOAB IRENE
- 4) MODIGLIANI ROBERT
- 5) AIACH MARTINE
- 6) LESTIENNE PATRICK
- 7) FORETTE FRANCOISE
- 8) BEYLOT MICHEL
- 9) DUREAU GEORGES
- 10) CORDONNIER DANIEL
- 11) PATRICE THIERRY
- 12) RICHARD JACQUES
- 13) PESCHANSKI MARC
- 14) POTET FRANCOIS
- 15) MAMELLE NICOLE

ACTIVITE DES CHERCHEURS

* Les 7 demandes de CR1 à concourir à titre exceptionnel aux concours DR2 ont été acceptées.

* Sur les 4 cas de chercheurs ayant reçu soit un avis défavorable de leur CSS, soit plusieurs avis réservés répétés, le CS approuve un changement de laboratoire, émet un avis réservé avec examen du dossier par la nouvelle CSS, un autre avis réservé, et un avis défavorable dans un cas.

* Passage de DR2 en DR1

Il y a 31 postes mis en concours. Le classement du CS est le suivant :

- 1) TOULME JEAN-JACQUES

- 2) BARRE FRANCOISE
- 3) CAVADORE JEAN-CLAUDE
- 4) BATAILLE DOMINIQUE
- 5) FOREST MAGUELONE
- 6) GAZZOLO LOUIS
- 7) PRIVAT ALAIN
- 8) HEMON DENIS
- 9) STEVENIN JAMES
- 10) ROSTENE WILLIAM
- 11) VIRELIZIER JEAN-LOUIS
- 12) JOB DIDIER
- 13) EGLY JEAN-MARC
- 14) BENICHOU CLAUDIE
- 15) FRADE RAYMOND
- 16) LEVENSON JAIME
- 17) DRUEKE TILMAN
- 18) CHABERT-GISSELBRECHT S.
- 19) GOJJARD JANINE
- 20) BELLANGER FRANCOISE
- 21) LE BARS DANIEL
- 22) GUY-GRAND DELPHINE
- 23) AGID FRANCE
- 24) CALMETTES CLAUDE
- 25) MC GREGOR JOHN
- 26) MADELMONT JEAN-CLAUDE
- 27) CHEVRIE CLAUDE
- 28) VAYSSE NICOLE
- 29) BAQUEY CHARLES
- 30) MARC-VERGNES JEAN-PIERRE
- 31) LECARPENTIER YVES

* Avancement d'échelon pour les DRE

Sur les 9 dossiers, sont classés ex-aequo les 4 suivants :

- 1) RUMEAU-ROUQUETTE CLAUDE
SCHULLER EDMOND
SWYNGHEDAUW BERNARD
TAVITIAN ARMAND

La prochaine (et dernière) réunion de l'actuel CS aura lieu les 13 et 14 mai 91 avec comme ordre du jour les demandes de bourses de chercheurs pour aller à l'étranger, les réseaux Nord-Sud, le bilan de mandature du CS et divers autres points.

REMARQUES :

- 1) Les avis du CS sont consultatifs ; les décisions finales incombent au DG.
- 2) Pour l'essor de recherche de l'INSERM et la défense du personnel, il est essentiel que vous vous exprimiez en faveur des candidats du SNTRS-CGT lors de l'élection du prochain CS.
- 3) Pour l'examen des trois demandes de détachement de CR1 en IR, la Commission Administrative Paritaire s'est prononcée favorablement dans deux cas : MRS BENAMGHAR et LE MINOR

Gérard DELOCHE
élu SNTRS-CGT au CS

**Une réunion SYNDICATS / DIRECTION
au sujet du CSCRI Ile-de-France
S'est tenue le 25 mars 1991**

D'une manière unanime un constat d'échec a été fait sur son fonctionnement. L'administration est d'accord pour que, dès les prochaines élections, une négociation ait lieu pour modifier les textes.

A ce jour, Monsieur LAZAR veut, pour les prochaines sessions des instances scientifiques, des rapports de prospective, de politique scientifique par site rédigés par les CSCRI : il est donc urgent à ses yeux que des CSCRI soient fonctionnels rapidement.

Sa proposition est de faire, dès maintenant, un CSCRI par ADR (8 pour l'Ile-de-France) avec un CSCRI coordinateur composé de 2 représentants par CSCRI local.

Tous les syndicats, sauf l'USCA qui a été muet, ont protesté et suggéré au minimum un regroupement des ADR pour avoir 4 ou 5 CSCRI et surtout des nouveaux textes proposant des structures mieux adaptées au terrain.

L'administration réfléchit...

TRESORERIE...

VERSEZ A LA TRESORERIE
NATIONALE LE PREMIER
TRIMESTRE DES
COTISATIONS - 1991 -

Message à Dédé et BN INSERM :
Fin du 1er joyeux voyage dans MAC Word4..
R.A.S. et joli paysage, voici un aperçu...